

urdes

Envi au Curier pour l'acte de l'écrit sur le rapport de la garde de la ville



L'an mil sept Cens quatrevingt huit de vingt unième
jour du mois d'octobre nous Jean Francois Chauveau du
Châtelier avocat au parlement et Commissaire de police
pour la ville de Rouen y demeurant près la place paroisse St Georges

Rapportons que Joseph Solliard demeurant paroisse de Couronne
Evêché de Rennes étant venu nous proposer qu'ayant arrivé hier en
cette ville pour y acheter des provisions et ayant été engagé d'aller
coucher chez la veuve Clouet demeurant église St. Germain il y fut
et coucha avec Anne Gautier, que pour cela il paya vingt quatre sous
et un pot de cidre, qu'il mis ses valises près de lit ou il coucha dans
une des poches des quelles il avoit deux sacs de six livres et un sac de
trois livres enveloppés dans un morceau de drap qui luy ont été volés
soit par la dite veuve Clouet, Julienne ou Jeanne Clouet ses filles,
Marie Dorné, l'audite Anne Gautier ou par Henri Besnard
Carnelotier; que quelques plaintes et demandes qu'il en ait fait il n'a
pu se procurer la remise des quinze livres qui luy ont été volés et nous
avons requis de nous transporter avec luy chez l'audite veuve Clouet
nous nous y sommes rendus et y avons trouvé Julienne Clouet, Anne
Gautier et Henri Besnard aux quels nous avons donné commission
de fuir de notre transport Le dit Besnard et des dites Clouet et Gautier
ont soutenu n'avoir pris aucun argent audit Solliard et alors le dit Besnard
étant évadé nous avons suspecté qu'en faisant la feuille dans l'appartement
on pourroit trouver de l'argent ou des effets volés pour cet effet nous
avons envoyé chercher des gardes de ville, Guisson, Bidart, Wilberq et
vincent gardes de ville étant intervenus ils ont fait perquisition en différents
endroits de l'appartement sans trouver aucun argent, mais ils ont trouvé
cachés derrière des planches et dans une valisère plusieurs effets qui
nous ont paru suspects et dont l'énumération suit

10. Environ six à sept livres de poupées de lin, ayant demandé à
Jeanne Clouet et à Marie Dorné qui sont intervenus l'écrit l'endroit où
cette filasse leur appartenoit nous ayant dit que non, nous avons
demandé à Julienne Clouet si cette filasse luy appartenoit elle nous a
d'abord répondu qu'elle étoit un sac Cabanne et sur ce que nous luy avons

représenté que nous ne le voyons pas et qu'à plus plus nous la ferions —
venant outre par ledit M^r Cubanne, elle nous a dit quelle l'avoit achetée au
marché de la place des Lippes de cette ville il y a environ quinze jours à six pour
de vingt deux sous la livre sur quoy nous luy avons représenté qu'il ne
vendroit point de du filasse ainsi habillée et ployée sur du filasse et que celle
trouvée chez elle vaudroit au moins de trente à trente six sols la livre —
ce qui nous faisoit de plus en plus suspecter quelle avoit été volée pour quoy
nous nous en sommes saisis.

2^o quatre mouchoirs des indes sont rouge et blancs blancs tous neufs et
sans être ouverts mais tous des quatre séparés lesquels étoient enroulés —
dans un mauvais petit morceau de drap; ayant demandé aux dites Clouet,
Dené et Gantier à qui appartenent ces mouchoirs, de qui et combien elles les
avoient achetés, Ladite Julienne Clouet et Anne Gantier nous ont dit que
ces quatre mouchoirs étoient à elles, que de compagnie avec Marie Soupeau
et une femme nommée elles les avoient gagnés dans les champs de la Touche
il y a environ quinze jours d'avec un Colporteur qu'elles ne connoissent pas;
leur ayant représenté qu'il n'y a que quatre à des avoirs gagnés elles devoient en
avoir le chacun un, elles nous ont dit que le Soupeau et nommée s'en étoient
allés à d'orient et que quant elles s'en venoient elles avoient chaque leur
mouchoir: nous nous en sommes saisis Les dits quatre mouchoirs.

3^o un morceau de Blanche d'environ trois aulnes à petites rayures —
rouge et blanches que les dites quatre particulières ont dit n'appartenir à
personne, duquel morceau nous nous sommes saisis.

4^o Deux morceaux de Rouen sont rouge et blancs blancs dont
un enroulé non ouvert et l'autre presque neuf que la dite femme Clouet nous
a dit avoir gagnés à Nantes desquels nous nous sommes saisis.

5^o Deux morceaux de cotonnade rayés bleu et blanc contenant chaque
environ une aulne et demie que la dite femme Clouet nous a dit avoir
gagnés à Nantes desquels nous nous sommes saisis.

6^o un tablier presque neuf de coton fait rouge à très petites rayures —
blanches que Julienne Clouet nous a dit luy appartenir sans vouloir nous dire
de qui elle l'avoit achetée, duquel nous nous sommes saisis.

7^o un morceau de belle toile fine d'environ deux aulnes en largeur de
draps de dit que la dite Gantier nous a dit avoir gagnés il y a environ un mois
d'avec le domestique d'un officier et avoir mis le sur plus du drap en chemises,
duquel morceau nous nous sommes saisis.

8^o un morceau d'environ une aulne et demie de Cramoise que Julienne
Clouet a dit avoir achetée d'avec M^r Duchemin M^r place Verte Anne de cette ville
duquel morceau nous nous sommes saisis.

9^o. un Mouchoir de coton fort blanc avec des barres rouges et blanches au tour que Jeanne Clouet vous a dit avoir gagné avec un soldat de Touraine, du quel mouchoir vous vous somme faisy.

10^o. un morceau d'indienne trois aulnes, fort rouge a petites rayures bleues et brunes que les quatre particulieres vous ont dit appartenir au premier vent, du quel morceau vous vous somme faisy.

11^o. un morceau d'indienne d'environ un quart moins de deux aulnes que les quatre particulieres vous ont dit estre au premier vent, du quel morceau vous vous somme faisy.

12^o. un morceau d'indienne fort bleu moucheur blanc qui vous a paré avoir fait la moitié d'un mantellet que Jeanne Clouet vous a dit avoir acheté d'une fille de St. Simeon sans vous le nommer, du quel morceau vous vous somme faisy.

13^o. un petit Mouchoir fort bleu à barres blanches au tour d'environ un aulne que Julienne Clouet a dit avoir gagné sans vouloir vous en dire davantage du quel vous vous somme faisy.

14^o. un morceau d'environ une aulne de coton rayé rouge et blanc que Jeanne Clouet a dit avoir gagné à Nantes, du quel morceau vous vous somme faisy.

15^o. un morceau d'environ une aulne et quart de coton rayé rouge et bleu que la dite Gantier a dit avoir gagné il y a deux mois d'ici et Meluine sans vouloir vous en dire davantage, du quel vous vous somme faisy.

16^o. un tablier de coton fort blanc à rayures bleues presque tout neuf que Jeanne Clouet a dit quelle devoit ou elle la en quant il l'avoit tenu, du quel tablier vous vous somme faisy.

17^o. une jupe de coton rayé rouge et blanc que Jeanne Clouet vous a dit quelle devoit en tenir et l'en ou elle des l'ici, de laquelle jupe vous vous somme faisy.

tous des quels effets vous avons fait ramasser et enfermer en presence des dites Clouet, Demi et Gantier dans une petite poche ou grande feuille de papier dans laquelle vous avons trouvé la filasse, après avoir fait hier avec une ficelle vous avons soulevé des dites quatre particulieres d'y apposer deux cachets et priant refuse de faire d'ici que elles n'en avoient point nous avons fait apposer sur le devant de la ficelle pareil cachet à celui cy contre pour déposer ledit paquet avec le present au greffe de police ensuite nous avons fait conduire par des dits gardes de ville à la Tour le Bat les dites Julienne et Jeanne Clouet, Marie Demi et Anne Gantier

